

Les troupes alpines

Autor(en): **Fonjallaz, Arthur**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **50 (1905)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-338303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

L^e Année

N^o 3

Mars 1905

LES TROUPES ALPINES¹

L'importance de la guerre de montagne pour la défense de la Suisse est capitale. Notre position au centre de l'Europe et la nature de notre pays nous *obligent* à tenir compte en premier lieu de la *défense* de notre territoire.

Il est inutile d'insister sur le peu de valeur que les traités, anciens ou nouveaux, jouent dans les considérations politiques et militaires. Les événements qui se sont déroulés au siècle passé aussi bien que dans le présent siècle à son aurore, sont pour nous des avertissements salutaires. Nous *devons* nous attendre à voir notre neutralité foulée aux pieds à la première occasion et nous devons aussi apprendre à compter sur nos forces seules.

Quoique datant d'une époque lointaine, les considérations suivantes sont encore vraies² : « La neutralité de la Suisse a été déclarée inviolable par les grandes puissances ; sera-t-elle respectée ? ou sera-t-elle encore un exemple de la facilité avec laquelle les grands Etats font des promesses qu'ils n'ont pas l'intention de tenir ? Telles sont les questions qui occupent l'esprit de tout Suisse qui médite sur la position de son pays. Ce problème n'est cependant pas difficile à résoudre ; tout ce qui paraîtra aux grandes puissances, à tort ou à raison, être dans leur intérêt, elles chercheront à l'atteindre avec une chaleur

¹ Extrait et résumé d'un travail du capitaine d'état-major A. Fonjallaz, primé au concours de 1904, par la Société fédérale des officiers.

² *De la politique de la Suisse*. Traduit de l'« Edimburgh Review » du mois de juin 1822. Genève, Manget et Cherbuliez (page 9).

et une constance que n'arrêteront ni la justice, ni l'humanité. »

L'homme est l'élément essentiel de l'action militaire ; le matériel et le terrain sont deux éléments complémentaires ; mais c'est sur le terrain que l'homme et le matériel doivent agir. Ce terrain avec tous ses aspects différents, ses obstacles naturels ou artificiels, facilite ou gêne l'action des troupes. A nous de l'étudier et d'en tirer les avantages qu'il pourrait procurer à nos troupes.

La forme du sol qui indique les lignes et les points stratégiques exerce une influence constante sur les opérations militaires. C'est d'après elle que les ordres pour la mobilisation, pour la concentration et pour le déploiement des troupes, sont arrêtés.

En lisant l'histoire, nous trouvons que plus d'une fois notre pays a été le champ de bataille voulu ou accidentel soit des Suisses, soit des étrangers. La configuration du sol a obligé les opérations militaires à suivre des directions déterminées et ce fait nous permet de tirer les enseignements relatifs à la conduite et à l'emploi des troupes.

Les régions montagneuses sont celles, qui par leur masse et leur structure offrent le plus de difficultés aux opérations militaires. Elles ne permettent les marches que sous certaines conditions et la guerre y prend un caractère particulier. Elles peuvent être le théâtre d'une grande guerre décisive, comme ne permettre que des engagements sans importance. Si par contre ces régions montagneuses s'interposent entre deux ou plusieurs Etats belligérants, elles revêtent de suite une importance beaucoup plus grande. Les forces devront se fractionner en colonnes selon les vallées et formeront ainsi autant de théâtres d'opérations qu'il y aura de vallées suivies par les troupes. La lutte ne se terminera que lorsqu'un des deux combattants, réussissant à vaincre la résistance adverse, transportera la guerre sur un terrain plus favorable.

Nous devons maintenir nos montagnes en notre possession, ne fût-ce que pour conserver l'avantage moral. Là, la guerre ne revêtira pas uniquement un caractère défensif ; elle se composera d'une quantité de manœuvres tant offensives que défensives jusqu'au choc décisif. De grands déploiements et de grands mouvements ne pourront se produire en montagne et ce fait donnera précisément à toute la campagne un caractère

particulier. Notre devoir est ainsi tracé, il faut étudier à fond notre pays et y instruire des troupes spéciales et habiles chargées de faciliter la tâche aux autres troupes moins aptes à ce genre de guerre.

* * *

Les Alpes sont franchissables, l'histoire le démontre en suffisance. Elles sont franchissables partout et dans toutes les saisons. Cette vérité, si douloureuse qu'elle puisse être est loin de nous effrayer, au contraire; elle nous montre que l'énergie et la volonté arrivent à vaincre des obstacles formidables et dans des conditions souvent extraordinaires.

Si, du col de Splügen nous longeons la crête des montagnes vers l'ouest, nous rencontrons les passages principaux du Bernardin, du Saint-Gothard, du Simplon, du Grand Saint-Bernard, autant de points où des troupes de toutes armes ont circulé, sans compter les cols intermédiaires.

Napoléon I^{er} faisait dire par Dumas à Macdonald en 1800 « qu'une armée passe toujours et en toute saison partout où deux hommes peuvent mettre le pied » et Macdonald lui-même confirmait cette thèse en passant en hiver le Splügen et en bravant les plus durs obstacles de la nature.

Du reste, avant Macdonald, d'autres chefs passèrent les Alpes en hiver, tels les Suisses au Saint-Gothard en 1479, Arrigo VI à travers les Alpes Pennines en 1706, les troupes franco-espagnoles en 1701 et les armées de Bernadotte et de Delmas en 1796 au Mont Cenis. Les Russes, avec Souwaroff, traversent le Panix dans des conditions exceptionnelles et surmontent des difficultés qui nous paraissent aujourd'hui inouïes.

Toutes ces troupes ont traversé les Alpes; elles n'y ont guère combattu. Les difficultés se limitaient donc au transport des hommes, du matériel et des vivres durant une saison plus ou moins propice de l'année.

Les conditions par contre changent si vous mettez en état de défense les points principaux de ces mêmes Alpes et si vous les faites occuper ainsi que toute la région par des troupes de montagne. Malheur à l'adversaire qui débute dans ces contrées où les conditions sont telles qu'elles nous reportent aux temps où les chemins de fer, les télégraphes et les routes manquaient.

En montagne, la structure du sol fait souvent abandonner

toute idée de fortification, le terrain étant par lui-même assez puissant. Il y a par contre des endroits où un simple fossé de tirailleurs suffit pour arrêter toute marche en avant et pour retarder tous les mouvements. Là, la fortification s'impose et elle doit être combinée avec une défense active et très mobile.

Quelques jours de retard donnent déjà une victoire à celui qui aura pu les imposer à l'adversaire et l'histoire nous fournit à ce sujet des données précieuses. Les deux éléments, attaque et défense, prennent à tour de rôle une importance souvent plus marquée en montagne qu'en plaine, telle par exemple la merveilleuse campagne du duc de Rohan en Valteline (1635). Un examen même superficiel de cette campagne nous entraînerait trop loin, il suffit d'en marquer le caractère en disant que Rohan arriva à tenir ses adversaires séparés tout en conservant pour lui l'initiative des mouvements.

L'époque napoléonienne est riche en opérations militaires partant des Alpes ou se déroulant dans les Alpes mêmes.

En 1796, Bonaparte traverse les Alpes maritimes; plus tard, il se sert des chaînes de montagne à Lonato et à Castiglione pour battre plus aisément son adversaire. En 1800, alors qu'un chef résolu aurait pu surprendre les troupes françaises disséminées de Martigny au Grand Saint-Bernard avec l'artillerie démontée, Bonaparte exécute un plan hardi qui lui assurait la victoire.

La défense du Tyrol en 1866 par le général von Kuhn est remarquable. Elle nous montre comment une petite armée peut tenir tête à des forces considérables en s'appuyant sur un emploi rationnel des forces dans la montagne.

Parmi les *caractères spéciaux* aux montagnes, nous citerons d'abord le climat et les changements de température qui amènent des changements dans la production du sol. Les transitions atmosphériques sont brusques et marquées.

La composition des roches exerce en outre une influence plus ou moins grande sur la productivité en faisant varier le régime des eaux, la végétation, la population et les voies de communication.

La masse alpine est de beaucoup la plus considérable entre toutes les chaînes de montagne en Europe. Plusieurs de ses parties limitent grandement les opérations militaires; d'autres nécessitent des changements considérables dans les formations à prendre.

Entre la plaine du Pô et le haut plateau suisse, la profondeur varie de 130 à 200 km. ; l'altitude des routes carrossables atteint en chiffres ronds 2350 m., celle des chemins de montagne 2600 m. ; le plus haut sommet, le Mont Rose, cote 4638 m.

Ce qui ressort à l'évidence de ces quelques considérations sur les montagnes, c'est que celles-ci donnent à qui sait les comprendre, un puissant appui. Il faut en premier lieu s'appuyer sur ces masses pour frapper d'autant plus fort d'un autre côté. Nous avons en nos mains cette formidable barrière et c'est un devoir sacré pour nous d'étudier par quels moyens nous pourrions en rester les maîtres. Les troupes alpines, les vraies troupes d'avant-garde de l'armée, seraient en réalité seules capables d'opérer sûrement en montagne. Il serait puéril de vouloir prétendre manœuvrer dans les Alpes avec des troupes non préparées et non organisées pour ce service. La manœuvre seule est déjà une difficulté, car l'unité d'action et de commandement est considérablement réduite.

La conduite des opérations en montagne demande beaucoup d'expérience et de la part des sous-ordres une grande initiative pour savoir — avec des normes générales — se tirer d'affaire.

La prudence est une vertu pour un chef même hardi et décidé à l'offensive. Les multiples mécanismes que la guerre en montagne présente seraient mis en accord par un commandant habitué à la montagne, connaissant les lieux et sachant employer à temps ses troupes.

De tous les systèmes employés et mis à l'épreuve dans les guerres alpines, celui qui reste comme le seul s'adaptant parfaitement aux accidents du terrain, consiste à alterner les deux formes de guerre : offensive et défensive.

Le système dit du « cordon » est faible sur tous les points. Celui de la concentration des forces empêche souvent l'emploi utile de *toutes* les troupes au moment voulu. Les *défenses locales* tenaces unies à des mouvements contre-offensifs rapides sont, par contre, assurées du succès, cette forme de combat étant celle qui utilise tout le terrain.

En montagne, les combats véritablement décisifs sont très rares et celui qui montre de l'initiative dans la manœuvre, qui recherche la surprise et qui conserve son énergie est assuré du succès.

Les opérations militaires tendront à s'individualiser dans

chaque grand compartiment montagneux, formant autant de zones souvent sans communication les unes avec les autres. Ces zones que l'on peut déterminer dès le temps de paix devront être organisées et contenir tous les ravitaillements nécessaires.

*
* *
*

Sans entrer dans une étude approfondie des différents services de sûreté, des marches et des services administratifs qui constituent à eux seuls une partie très importante de l'instruction des troupes alpines, nous dirons quelques mots sur l'organisation alpine.

Dans toutes les relations historiques, les troupes de montagne régulièrement organisées ont donné d'excellents résultats. Et comme la montagne n'a subi, dans ses formes générales, que très peu de changements, les organisations des temps passés peuvent encore nous servir d'exemple.

Une troupe alpine doit se recruter dans la contrée où elle sera appelée à agir. C'est pour cette raison que nous n'aurons pas nécessairement des bataillons à 4 compagnies, mais peut-être à 2, 3 ou 5. Outre ces compagnies et bataillons, nous aurons dans chaque zone une plus grande unité, un régiment combiné et exceptionnellement une brigade, celui-ci avec 2, 3 ou 4 bataillons et une batterie, celle-là avec 4, 5 ou 6 bataillons et un régiment d'artillerie.

Pour utiliser toutes les forces disponibles, on organisera aussi les troupes de deuxième et troisième ligne en se souvenant que le montagnard, entre 30 et 40 ans, est constamment entraîné et capable de supporter les plus grandes fatigues.

Les troupes alpines dans notre pays ne devrait pas être organisées autrement que par *compagnies* et *bataillons*. Pour donner une certaine unité d'action, on formerait des régiments de manœuvre, soit seuls, soit combinés. Le bataillon resterait l'unité tactique, la compagnie l'unité administrative.

Le *recrutement* devraient se faire essentiellement dans les Alpes, mais comme il y a aussi en plaine une quantité d'hommes entraînés à la montagne, on pourrait les choisir et en tirer une partie des cadres.

On a dit que l'infanterie alpine, composée d'hommes choisis, serait recrutée au détriment des autres troupes. Cette idée serait

vraie si toutes nos troupes devaient opérer dans la haute montagne ; mais comme ce cas ne peut pas se présenter, il convient de choisir en premier lieu les hommes capables de servir dans les Alpes.

Qui connaît, même superficiellement, les difficultés qui se présentent en montagne, admet que les troupes alpines doivent être instruites et équipées d'une façon spéciale. Nous pourrions instruire et équiper *toute* notre infanterie pour la montagne ; mais une quantité d'objets très pratiques en montagne, ne le seraient plus en plaine et vice et versa. Il vaut donc mieux ne préparer que le nécessaire et former *une* bonne infanterie alpine.

Le montagnard est bon soldat partout ; le campagnard ne l'est pas à un degré pareil, l'artisan de même. Pour être bon alpin, il faut aimer la montagne comme tout bon cavalier doit aimer son cheval. Le nom et l'uniforme ne suffisent pas, il faut encore l'exercice, la pratique et l'amour du métier.

L'*équipement* doit être solide et simple. Il doit protéger l'homme contre le froid ou la pluie et en même temps ne pas le gêner dans la marche. Les habits de laine foncée, le chapeau mou ou le bonnet, des souliers larges et ferrés et toute la lingerie en laine, tels sont les objets d'équipement indispensables à l'alpin. On y ajoute une capote légère, des gants de laine, une unité de tente, et l'équipement est complet.

Le havresac doit donner place encore aux vivres (2 à 3 jours) et au besoin à un ou deux paquets de cartouches. Quelques grands outils de pionniers sont nécessaires dans la section et les bandes moletières rendent des services appréciables.

Le fusil doit être très résistant. Le sabre est l'arme la plus incommode que l'officier ait à porter ; il n'est pour lui d'aucune utilité ; le pistolet devrait être l'unique arme portative.

Tout en devant être très mobile, l'artillerie de montagne doit, par son feu, obtenir un effet matériel et moral assez grand pour la dispenser d'avoir recours à l'artillerie de campagne. Les difficultés que l'artillerie de campagne éprouverait dans les Alpes seraient du reste énormes et sauf dans quelques positions, préparées et étudiées à l'avance, ses batteries ne pourraient guère entrer en action. C'est cette raison qui a engagé à créer l'artillerie de montagne, organisée de telle manière qu'elle peut marcher, combattre et vivre comme l'infanterie alpine.

On étudie en ce moment la nouvelle pièce de montagne à tir rapide, destinée à remplacer l'ancienne dont la puissance est très inférieure à celle des canons ordinaires. La question du tir rapide est aussi discutée, comme celle d'adopter deux espèces d'artillerie de montagne : une artillerie traînée sur des charrettes, de telle sorte qu'elle passerait les chemins muletiers et serait au besoin déposée sur des traîneaux ; une autre artillerie exclusivement réservée pour la guerre dans les hautes Alpes.

La cavalerie n'est pas destinée à combattre en montagne, mais elle peut rendre des services si les chevaux comme les hommes sont entraînés et habitués à vivre dans les Alpes.

Le général von Kuhn est très partisan de la cavalerie de montagne ; il considère comme une grande faute de ne pas doter de cavalerie les troupes de montagne, et cite à l'appui de son opinion quelques exemples de la campagne du Tirol en 1866.

* * *

Nous eûmes longtemps chez nous, comme seule troupe de montagne, les batteries de montagne. Lors de la construction des fortifications, il fallut organiser une troupe spéciale, et ce fut le premier pas augmentant d'une manière considérable la valeur de nos troupes.

Les manœuvres qui se firent ces dernières années au Gothard, au Bernardin et à St-Maurice prouvèrent à l'évidence quels défauts présentaient notre organisation actuelle. Il manquait à beaucoup l'éducation militaire spéciale qui permet de vivre et de manœuvrer à l'aise dans la haute montagne.

Pour combattre et vivre en montagne il faut pouvoir, libre de toute attache, se séparer des routes et vivre dans des contrées inhabitées sans être retenu par les services administratifs. Pour cela, un *service spécial* et un *équipement spécial* sont nécessaires aux troupes et les chefs, comme les soldats, doivent être des spécialistes en la matière. Il ne serait pas logique d'équiper toute notre infanterie en vue d'un tel service, mais il conviendrait assurément d'armer le nombre nécessaire d'alpins pour parer à toutes les éventualités.

Avons-nous ce nombre actuellement ? Sans hésiter nous répondrons non, car entre St-Maurice et le Gothard il faut une unité alpine, et du Gothard au Lichtenstein il en faut nécessairement

une ou plusieurs autres. C'est précisément dans ces contrées que nous trouverons tout le personnel apte à ce rude service ; les soldats qui s'y recrutent ne sont-ils pas des enfants de la montagne ? Ils tiennent à leur foyer, ils sont braves et résistent aux fatigues mieux que d'autres élevés en plaine. Le montagnard n'est-il pas avant tout le patriote par excellence ?

Le recrutement, comme nous l'avons dit, devrait être régional. Les compagnies alpines devraient à la mobilisation être prêtes en 48 heures au plus tard.

Si nous avons en suffisance l'élément premier, le *soldat*, il faut penser à un second élément, l'*officier*. Ce dernier joue un rôle tel qu'il demande aussi des aptitudes spéciales.

L'officier a en montagne les plus grandes chances de développer son initiative. Souvent il doit agir avec une indépendance absolue ; il doit donc être armé d'une force morale telle qu'il puisse — dans les moments les plus pénibles — réveiller et stimuler l'énergie de ses hommes. L'entraînement qu'il aura acquis lui permettra de s'occuper aussi peu que possible de sa personne pour vouer toute son attention à la route suivie et à la marche de ses subordonnés.

Un bon officier en plaine peut être médiocre en montagne, car l'entraînement ne s'acquiert pas en un jour, et les conditions entre les deux sortes de terrains amènent aussi des changements considérables dans la plupart des formations.

Parlant de l'officier qui doit en montagne plus que partout ailleurs conserver son *énergie intellectuelle et morale*, le capitaine P., Simon, dans son livre *Les principes de la guerre alpine*, écrit (page 32) :

« Sa situation (du dit officier) serait analogue à celle d'un officier de cavalerie qui ne saurait pas monter à cheval et qui, au cours d'une évolution de division, serait obligé de donner toute son attention à la conduite de sa propre monture et à la conservation de son équilibre. Pour être en état de donner toute son attention à la conduite de sa troupe, il faut que l'officier alpin ait un entraînement suffisant pour pouvoir escalader les pentes raides, franchir des mauvais pas, pour ainsi dire machinalement, inconsciemment, comme le bon cavalier mène son cheval. Il est donc indispensable qu'il soit un alpiniste exercé. »

Le *but* des troupes alpines est de retarder la marche de l'ennemi à travers les Alpes, de gagner du temps pour compléter

la mobilisation et de protéger la concentration des troupes. Dans toute la période critique qui précède la marche, les alpins tiennent la montagne, menacent les flancs et les derrières de l'ennemi et repoussent les troupes poussées en avant par l'adversaire lui-même.

Si l'adversaire réussit à passer — nous savons qu'il brisera tôt ou tard toute défense passive — la tâche des troupes alpines est de couvrir la retraite. Elles y réussissent parce qu'elles sont plus mobiles que toutes les autres troupes en montagne et savent mieux utiliser les avantages du terrain. Cette marche en avant de l'ennemi dépendra donc beaucoup des troupes que nous lui opposerons. Si celles-ci n'ont pas les qualités requises, nous verrons l'adversaire rapidement à nos portes. Si par contre elles sont entraînées et organisées, elles tiendront tête à l'ennemi, le repousseront et maintiendront les passages libres!

Même si l'ennemi réussissait à passer, son apparition dans la plaine ne serait plus si soudaine et il aurait dû s'arrêter plusieurs jours aux endroits les plus difficiles.

Les troupes alpines auraient donc cette mission importante entre toutes, de couvrir la mobilisation. Elles remplaceraient la cavalerie en montagne. Elles protégeraient en outre le front et les flancs dans les terrains les plus variés et tiendraient le massif montagneux en notre possession. Pour remplir cette tâche il faudrait des chefs et des hommes instruits selon les principes de la guerre en montagne et exercés dans la contrée qu'ils seraient appelés à défendre.

Il reste encore à trouver les hommes aptes à ce service. La difficulté chez nous n'est pas grande, la VIII^e division pouvant le plus facilement les fournir.

Le recrutement de cette division comprend les cantons suivants :

| | | |
|---------------------|-------------------------|-------|
| Schwytz, bataillons | 72, 86, comp. car. | IV/8 |
| Glaris | » 85, | III/8 |
| Valais | » 89. | |
| Grisons | » 90, 91, 92, 93, » | I/8 |
| Tessin | » 94, 95, 96, | II/8 |

Entre nos deux grands centres fortifiés, nous avons la longue vallée du Rhône avec la route et le tunnel du Simplon. Il faudrait établir dans cette région une organisation alpine fixe et y

laisser les soldats du 88 et 89 qui s'instruisent les premiers à Lausanne et les seconds à Coire.

Sion comme *Brigue* se prêteraient parfaitement à l'instruction de ces troupes. On y ferait l'école de recrues sous la direction d'une partie du personnel de la VIII^e division. Les deux places conviennent, elles sont sises toutes deux aux pieds des montagnes et *Brigue* a de plus l'avantage de rentrer dans le secteur du Simplon.

Le canton de *Schwytz* a, comme le Valais, tous les éléments pour former de bons alpins. *Glaris* ne fournirait pour les troupes alpines qu'une compagnie — celle des carabiniers — à condition que le recrutement se fit en conséquence.

Les bataillons des *Grisons* sont recrutés dans un pays montagneux; ils formeraient d'excellentes troupes alpines.

Quant au *Tessin* qui fournit un régiment, nous ne trouvons guère les éléments nécessaires, à l'exception du bataillon 95 recruté à Locarno et dans les montagnes du nord et au nord-ouest de cette localité. La compagnie de carabiniers II/8 s'organiserait pour le montagne à condition qu'elle soit recrutée dans la Lévantine supérieure, par exemple, comme la IV^e compagnie du 96^e bataillon mobilisé à Airolo.

Nous aurions ainsi de la VIII^e division à laquelle serait rattaché le bataillon 88 de la I^{re} :

10 bataillons alpins;
2 » de plaine.

Ces 10 bataillons peuvent se former en trois groupes :

1^o Groupe des Grisons.
2^o » du Tessin.
3^o » du Valais.

Au premier ou au troisième groupe pourrait s'adjoindre l'artillerie de montagne existant actuellement et qui tiendrait ses cours et écoles sur les mêmes places d'armes que l'infanterie.

Les deux groupes des Grisons et du Valais seraient placés chacun sous le commandement d'un colonel ou lieutenant-colonel, si possible officier permanent, pour qu'il soit à même de se vouer complètement à sa tâche.

Le groupe du Tessin formerait deux unités, une à Airolo dépendant du commandant de ce secteur, une à Bellinzone aux ordres directs du commandant de bataillon.

Le groupe des Grisons se diviserait avantageusement en trois régiments formés selon les secteurs de défense :

- 1° Régiment de Schwytz,
- 2° » d'Andeer,
- 3° » de l'Engadine.

Chaque régiment sous les ordres d'un lieutenant-colonel.

A ces troupes alpines viennent s'ajouter celles qui dépendent de nos fortifications.

Quant à l'instruction, nous aurions la première période de l'école de recrues en caserne ; la deuxième période qui comprend l'instruction des sections, de la compagnie et du bataillon se terminerai en montagne.

Nous pourrions organiser les troupes alpines sur le modèle de celles de nos fortifications. Cette infanterie, équipée à peu de choses près comme le reste de l'arme, est néanmoins en mesure de soutenir la guerre dite de montagne. A quoi cela tient-il ? D'un côté au fait que ces troupes ne restent jamais longtemps éloignées de leurs centres de manœuvre et de ravitaillement, d'un autre côté au fait qu'elles sont entraînées et bien instruites. Un grand pas en avant serait fait le jour où la VIII^e division se nommerait *division de montagne*. Elle serait amenée ainsi à faire exclusivement son instruction dans les hautes régions.

Il y a naturellement une quantité d'autres questions à étudier. Nous terminons par leur énumérations qui ne sera point limitative : l'organisation des convois, les cours d'hiver, le matériel supplémentaire nécessaire suivant les saisons, la mobilisation, les troupes de landwehr, l'établissement des dépôts et des baraquements, les cours spéciaux.

Autant de points qu'il importe d'étudier et de fixer si l'on veut mettre sur pied, comme il est désirable, de solides et manœuvrières troupes alpines.

